



Kanton Bern
Canton de Berne



Fiche d'information

Réseaux sociaux - Rédaction d'un post

- Utilisez un langage inclusif, respectueux et non discriminatoire. Évitez d'utiliser des termes obsolètes ou déformés et veillez à ne pas définir les personnes en fonction de leur handicap.
- Assurez-vous d'avoir l'autorisation adéquate avant de partager des sons ou des images de personnes handicapées. Demandez toujours la permission et respectez la vie privée des personnes.
- Évitez les clichés et les préjugés. Veillez à ce que votre contribution donne une image réaliste et diversifiée des réalités de vie des personnes handicapées.
- Tenez compte des obstacles que peuvent rencontrer les personnes handicapées. Assurez-vous que votre contribution est facilement accessible et compréhensible, et qu'elle est disponible dans différents formats afin de répondre aux besoins de tous, par exemple en utilisant la langue des signes, le sous-titrage ou la description des images.
- Soutenez les demandes et les revendications des personnes handicapées. Mettez un lien vers des sources qui présentent leurs perspectives et leurs préoccupations.
- Montrez concrètement comment chaque personne peut s'engager pour les droits des personnes handicapées.
- Soyez prêt à accepter les réactions et les critiques. Soyez ouvert aux commentaires et prêt à améliorer votre contribution si elle se heurte à des incompréhensions ou à des discriminations dont vous n'avez peut-être pas conscience.
- Soutenez le travail des organisations qui s'engagent pour les droits des personnes handicapées. Mettez un lien vers leurs sites web et leurs canaux de médias sociaux.
- Prévoyez suffisamment de temps pour créer une communauté virtuelle et obtenir ainsi une visibilité.